

COVID-19-La Commission scolaire de l'Énergie vous partage les précisions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Shawinigan, le 30 mars 2020- Chers parents des élèves de la formation générale des jeunes et chers élèves de la formation professionnelle et de la formation générale aux adultes, le premier ministre, monsieur François Legault, accompagné du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, ont annoncé la semaine dernière que la fermeture des écoles et des centres serait prolongée jusqu'au 1^{er} mai. À cette occasion, monsieur Roberge avait ajouté que des stratégies seraient déployées pour soutenir les élèves à distance. Nous avons maintenant quelques précisions supplémentaires en provenance du Ministère à vous partager.

Examens ministériels

- Compte tenu de la situation, l'ensemble des examens ministériels pour l'année 2019-2020 sont annulés. L'année scolaire 2019-2020 n'est pas compromise, et ce, même si la situation sanitaire commandait une fermeture des établissements scolaires au-delà du 1^{er} mai. Dans tous les cas, le jugement professionnel des enseignants, basé sur les évaluations faites avant la fermeture des établissements, leur permettra de préparer les bulletins finaux. S'il y a lieu, des modalités plus précises quant à la préparation de ces bulletins pourraient vous être communiquées ultérieurement.

Des contenus éducatifs accessibles aux élèves pour la continuité scolaire

- Les activités rendues disponibles visent avant tout la consolidation des apprentissages des élèves pendant la période de fermeture, et elles demeurent optionnelles. Bien qu'importants, ces contenus sont facultatifs et ne feront, en aucun cas, l'objet d'une évaluation.
- Comme vous le savez, dès aujourd'hui, des activités pédagogiques et ludiques optionnelles, classées par niveau d'enseignement et par matières seront progressivement proposées à partir de la plateforme Web *L'école ouverte* développé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est maintenant en ligne à ecoleouverte.ca.
- Le Ministère nous fera parvenir hebdomadairement, à partir du 6 avril prochain, des trousse d'activités pédagogiques clé en main. La trousse contiendra des suggestions d'activités pédagogiques pour tous les niveaux du préscolaire, primaire et secondaire.

Toutes ces activités pédagogiques vous seront partagées par l'école. Les modalités vous seront précisées dans une prochaine communication que vous recevrez au courant de cette semaine.

Un suivi personnalisé pour les élèves présentant des besoins particuliers

- Le personnel des équipes-écoles, soutenu par les directions d'établissements, tentera de réaliser, dans la mesure du possible, un suivi hebdomadaire personnalisé auprès des élèves présentant des besoins particuliers, soit par téléphone ou différents moyens technologiques permettant un contact personnalisé en non présentiel.
- Dans le même esprit, les professionnels et les employés de soutien qui accompagnaient des élèves à maintenir le lien avec les personnes sous leur responsabilité avant la fermeture des établissements le 13 mars dernier travailleront, de façon conjointe avec les enseignants et les autres membres de l'équipe-école, à coordonner leurs interventions auprès des élèves présentant des besoins particuliers. Ces suivis pourront se faire par téléphone ou différents moyens technologiques permettant un contact personnalisé en non présentiel.

Accès aux écoles et récupération des effets des élèves

- De manière exceptionnelle jusqu'au 1^{er} mai, seules les directions pourront accéder à leur école. Autrement, selon les directives du gouvernement, les établissements demeurent fermés au public.
- Les directions des établissements prépareront une opération de récupération des effets personnels essentiels, en tenant compte de règles d'hygiène strictes dictées par la Santé publique, et ce, dans l'optique de limiter au maximum les déplacements qui pourraient engendrer un risque de propagation du virus. Cette activité devra s'échelonner dans le temps et sera coordonnée de manière à bannir les contacts et la proximité entre les personnes. Cette opération s'échelonnera entre le 6 et le 17 avril 2020. À cet effet, une autre communication vous sera envoyée mercredi sur les critères précis et les directives à respecter pour la récupération des effets personnels essentiels. Nous vous demandons donc d'attendre ces directives avant de communiquer avec l'école de votre enfant.

Inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021

- Les parents qui n'ont pas encore inscrit leur enfant pour l'année scolaire 2020-2021 peuvent communiquer par courriel ou par téléphone à l'école et laisser un message clair à cet effet. Le personnel de l'école s'assurera de donner suite aux parents dans les meilleurs délais.

Formation professionnelle et formation des adultes

- Nous sommes conscients des défis spécifiques en ce qui a trait à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle. Dans ce contexte, nous travaillons dans une optique de faire preuve de souplesse et de flexibilité envers nos élèves tout en favorisant, chaque fois que cela est possible, la reconnaissance des acquis pour

décerner les diplômes, attestations et certifications. Nous mettrons à profit toutes les initiatives de formation à distance possibles. D'ailleurs, les élèves recevront, dès que possible une correspondance leur donnant les principales balises que ce soit pour la formation professionnelle ou la formation générale aux adultes.

Nous sommes là pour vous

- Bien que nous vivons une période totalement particulière, nous tenons à vous rappeler, chers élèves et chers parents que nous demeurons disponibles pour vous soutenir et vous accompagner dans la formule de continuité scolaire proposée par le Ministère.
- Si vous avez des questions particulières, nous vous demandons de vous référer à la direction de votre établissement d'enseignement qui sera en mesure les accueillir.

Chers parents, quand viendra le temps de retourner sur les bancs d'école, les enseignants n'exigeront pas à votre enfant « d'enfourcher un vélo 21 vitesses » s'il n'est pas rendu à cette étape. Les enseignants vont accompagner les élèves à leur rythme, à l'endroit où ils seront rendus dans leurs apprentissages. Ce sont des professionnels. Ils sont formés pour enseigner, pour s'adapter. Quand le moment viendra, pour soutenir le cheminement scolaire de vos enfants, nous serons là.

Dans une situation telle que nous vivons, ce sont tous les efforts individuels qui ont un effet collectif. Respectons les directives de notre gouvernement, et rappelons-nous que : « ça va bien aller ».

Recevez nos sincères salutations,



Denis Lemaire,
Directeur général
Commission scolaire de l'Énergie